**Service de Soins Infirmiers à Domicile**

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile intervient à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées, en perte d’autonomie, ou handicapées. Le service contribue au maintien des personnes à leur domicile. Les interventions se font sur prescription médicale, elles sont prises en charge par l’Assurance Maladie.

**A qui s’adresse le Service de Soins Infirmiers à Domicile ?**

* Personnes âgées de 60 ans ou plus en fonction du degré de la perte d’autonomie
* Adultes en situation de handicap reconnues par la Maison Départementale

Des Personnes Handicapées

**Nos prestations**

L’Equipe du Service de Soins Infirmiers à Domicile est essentiellement composée d’aides-soignant(e)s et d’infirmier(e)s. Nos équipes réalisent selon leurs compétences :

* Des soins de nursing
* Des actes infirmiers (pensements, distribution de médicaments, injections, etc.)

Aussi, elles tendent à :

* Prévenir de la perte d’autonomie
* Eviter l’hospitalisation
* Faciliter le retour à domicile après l’hospitalisation
* Retarder l’entrée dans les établissements d’hébergement

Les interventions peuvent être de courte, moyenne ou longue durée selon l’état de santé et les besoins du patient.

Le service assure également une coordination avec d’autres intervenants médicaux et paramédicaux (service d’aide à domicile, kiné, médecins, etc.).

**Notre secteur d’activité**

**Contacter le service**

03.23.75.51.36

**L’Hospitalisation à Domicile**

L’HAD est un service de l’AMSAM. C’est une structure hospitalière qui assure des soins médicaux, paramédicaux, continus et coordonnés directement au domicile.

Les soins délivrés en HAD se différencient par leur complexité, leur spécificité, leur durée et par la fréquence des actes.

Nos équipes soignantes assurent des soins de type hospitalier, des soins de retour et de réadaptation au domicile et aussi des soins palliatifs.

**Notre équipe**

L’équipe de l’Hospitalisation à Domicile est composée de médecins coordonnateurs, d’infirmières, d’aide-soignantes, d’une pharmacienne, d’une psychologue, d’une assistante sociale, d’une responsable hygiène, d’un agent de logistique et d’une secrétaire.

**A qui s’adresse l’HAD ?**

* L’HAD s’adresse à tous quel que soit votre âge
* Si vous êtes atteint d’une maladie grave, aiguë, ou chronique
* Que vous soyez chez vous, en Ehpad, dans un établissement social ou médico-social

**Quelles sont nos garanties ?**

* Continuité des soins
* 24h/24 et 7 jours/7
* 100% des soins sont pris en charge par l’Assurance Maladie
* La Qualité et la sécurité liées aux soins est certifiée par la Haute Autorité de Santé

**Comment s’organise la prise en charge ?**

* Fournir une prescription médicale
* Évaluation de votre état de santé et du domicile
* Mise en place du matériel au domicile
* Réalisation et suivi des soins par nos équipes et les libéraux

**Notre secteur d’activité**

**Contacter le service :** 03.23.75.51.20

**Le Centre de Soins Infirmiers**

Le Centre de Soins Infirmiers est composé d’infirmier(e)s intervenant au domicile des patients 7 jours sur 7, de 7h à 20h. Pour les patients pouvant se déplacer, une permanence des soins est assurée dans les locaux de l’AMSAM tous les jours sur rendez-vous.

**Nos prestations**

Le Centre de Soins Infirmiers intervient sur prescription médicale pour :

* Tout soin technique en rapport avec la NGAP (Nomenclature Générale des Actes Professionnels) :
	+ Injections
	+ Pansements
	+ Prises de sang
	+ Administration des traitements médicamenteux
	+ Etc.
* Tout soin en rapport avec le rôle propre de l’Infirmier(e)
	+ Soins d’hygiène
	+ Ect.
* Missions de prévention

**Nos cabinets**

**Cabinet du CSI à Soissons**

**(Soins sans rendez-vous de 16h à 16h30 du lundi au vendredi,**

**Sur rendez-vous le Samedi et le dimanche)**

Centre de Santé

31 rue Anne Morgan

02200 Soissons

03.23.75.51.08

**Cabinet du CSI à Vic-sur-Aisne**

**(Soins avec rendez-vous)**

Centre de Santé

2 rue Saint Christophe

02290 Vic-sur-Aisne

06.27.69.69.59

**Notre secteur d’activité**

**Equipe Spécialisée Alzheimer**

L’Equipe Spécialisée Alzheimer assure, sur prescription médicale, des soins de réhabilitation et d’accompagnement pour faciliter le maintien au domicile des personnes touchées par la maladie d’Alzheimer.

**A qui s’adresse l’Equipe Spécialisée Alzheimer ?**

L’ESA s’adresse aux personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer ou apparentée, diagnostiquées, à un stade léger ou modéré de la maladie.

**Notre équipe**

L’ESA s’inscrit dans un projet de soins personnalisés, pratiqué par une équipe pluridisciplinaire :

* Une infirmière coordinatrice qui participe à la construction du projet personnalisé et encadre l’équipe.
* Une ergothérapeute qui réalise les bilans, définit les activités et qui porte conseils aux familles.
* Des Assistants de Soins en Gérontologie qui animent les séances selon les objectifs fixés.

**Nos prestations**

L’Équipe Spécialisée Alzheimer organise 12 à 15 séances sur 3 mois renouvelable chaque année. Les séances, d’environ 1 heure, sont prises en charge par l’Assurance Maladie.

Afin d’accompagner les personnes et les familles, l’ESA propose :

* Des activités thérapeutiques liées à la mobilité, la communication, l’apprentissage ou le réapprentissage des gestes adaptés.
* Des activités ludiques.
* Des activités d’expression orale ou écrite.
* Un soutien aux familles en informant sur les attitudes et activités à privilégier, sur l’utilisation des structures de répit, etc.

**Notre secteur d’activité**

**Contacter le service**

esa@amsam.net

03.23.75.51.06